

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Présents :** M. CHAMBE Régis, Mme FAYET Nathalie, M. GUYOT Jean Luc, Mme CHARDON Monique, M. BUISSON Jean Luc, M. FAYOLLE Bruno, Mme GRANGE Mireille, Mme BUISSON Ghislaine, M. ESCALE Christian, Mme CHARVOLIN Annabelle, M SANGOUARD Jérôme, M CROZIER Benoit, M GOUTAGNY Raphaël, Mme MORLON Monique, M GUILLEMOT Jules, Mme RIBEIRO Carine, Mme ROQUE FALEIRO Gaëlle, Mme TISSEUR Simone, M RODRIGUEZ Gérard, M VERICEL François, Mme VINCENT Anne, M RIVOIRE Thomas, M FURNION Daniel, M. GUYON Marc, Mme GUYOT Dominique, Mme JOMAND Cécile.

**Secrétaire :** Mme GRANGE Mireille.

**Excusés :** Mme CAREL Marianne, M RIVOIRE Thomas, M. GUYON Marc, M GOUTAGNY Raphaël.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2021

## 1. Présentation du Conseil Municipal d'Enfants

Monsieur le Maire invite les membres du CME à se présenter individuellement et à évoquer les projets qu'ils prévoient de défendre au cours de leur mandat. Puis il leur propose d'assister à la première délibération pour illustrer le fonctionnement de l'assemblée.

## 2. Subvention Méli Mélo

Jean-Luc GUYOT rappelle au conseil que la commune a confié à l'association Méli Mélo la gestion du temps de midi pour les enfants des écoles primaires de Saint Martin en Haut. Le partenariat avec la CAF exige que les familles participent même symboliquement aux frais d'organisation. Pour des raisons pratiques cette participation est prélevée avec les tickets repas et transite donc par le budget communal. Il a été convenu avec l'association que la somme lui serait reversée chaque année au vu de la fréquentation constatée. Pour l'année 2020, cela concerne 25 413 repas soit un montant de 1 016,52 €.

Charles ROBERT indique au conseil que, historiquement, l'assemblée avait souhaité définir un forfait minimum annuel à hauteur de 5 €, solution qui présentait l'inconvénient d'établir plus de 1 000 factures chaque année et d'organiser la récupération de ces sommes. La solution d'intégrer ce montant à chaque repas (4 centimes, soit environ 5 € par an pour un demi-pensionnaire à « temps complet ») a été privilégiée car transparent au niveau comptable.

*Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 1 016,52 € à Méli Mélo au titre de l'accueil méridien au restaurant scolaire.*

## 3. Acquisition de terrain—rue du Forez

Nathalie FAYET indique au conseil que la commune souhaite acquérir une parcelle inoccupée en bordure de la rue du Forez pour y aménager un espace vert au cœur de cette zone urbanisée de différentes formes (lotissement, habitat diffus, logements sociaux ainsi que le projet d'un immeuble à venir).. Il s'agit de la parcelle cadastrée AB 1073 d'une superficie de 183 m<sup>2</sup> appartenant à Madame BONDIL ainsi que son neveu Monsieur TADJ.

Un prix de vente a été envisagé à hauteur de 5 000 € et accepté par les propriétaires. Cela donne donc un prix au m<sup>2</sup> d'environ 27 €. Elle précise que cette parcelle a été rendue inconstructible dans le nouveau PLU afin d'éviter une densification excessive dans ce secteur.

*Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle AB 1073 aux conditions indiquées ci-dessus.*

## 4. Débat d'orientation budgétaire

Charles ROBERT présente au conseil l'ensemble des documents du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 distribués en séance. Le conseil est invité à poser des questions et émettre des commentaires au fil de la présentation. Ces différents tableaux et graphiques permettent d'indiquer au conseil l'état financier de la commune, son évolution au fil des années ainsi que les marges de manœuvre budgétaires qu'il est possible d'envisager. L'état d'endettement de la commune est également présenté ainsi que le bilan 2020 des quatre principaux établissements gérés par la commune (Village Nature, restaurant, camping et salle des fêtes). Cette présentation fournit notamment aux conseillers des éléments sur les équilibres budgétaires et les enjeux des décisions à prendre.

*Il est pris acte de la tenue de ce débat par une délibération à caractère non décisionnel.*

L'ordre du jour étant épuisé, Régis CHAMBE clos la séance à 22 h 45.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 1er avril 2021.

Régis CHAMBE,  
Maire

